

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 491X-CX-2329

concernant un avis de renouvellement Microsoft/Softchoice

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-onzième réunion (extraordinaire) tenue par consultation électronique entre 16 h le mardi 13 mai 2025 et 16 h le jeudi 15 mai 2025.

ATTENDU l'article 15 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'article 5 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics*;

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

ATTENDU l'article 98 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'article 49 du *Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologie de l'information*;

ATTENDU la *Politique d'acquisition des biens et services et d'octroi de contrats de construction* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'adhésion au mandat de négociation regroupé précédemment attribué au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

ATTENDU l'importance des logiciels et services de Microsoft dans l'accomplissement de notre mission d'enseignement et de gestion administrative;

ATTENDU les obligations de conformité en lien avec la cybersécurité et les services d'authentification utilisés par l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les exigences gouvernementales en matière de cybersécurité;

ATTENDU le financement déjà prévu au budget 2025-2026;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

Sur proposition de madame Murielle Laberge, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le renouvellement de contrat de Microsoft/Softchoice 365 au montant de quatre cent un mille cent soixante-treize et sept sous (401 173,07\$);

D'APPROUVER le renouvellement annuel de nos licences Microsoft 365 avec l'ajout de services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale